



CEUX DE LA CLASSE 17

Notre photographie représente un groupe de jeunes soldats de la classe 17 affectés au 450^e régiment d'infanterie à Chambéry, tous originaires de Nice, Marseille et des environs. — En haut vaigo F.; Vioti Bonifati et Tradaca. — Au milieu (assis de gauche à droite): Court G., Bondi M., Armand (caporal). — En bas (assis de gauche à droite): Bonomo F. et...

LA VIE CHÈRE

Charcuteries départementales

Avec une bienveillance, à laquelle nous ne saurions trop rendre hommage, la municipalité nous a fourni divers renseignements sur le fonctionnement des établissements municipaux dont elle a fait bénéficier la population de l'ancienne capitale provençale. Pour la boucherie, la Mairie traite avec le fournisseur. En ce qui concerne les épiceries ainsi que la charcuterie, ce sont les gérants qui achètent, mais, c'est toujours la municipalité qui fixe les prix de vente en tenant compte des cours des marchandises.

A 5 heures, la salle de la Lyre Phocéenne de Saint-Henri était envahie par une foule de 300 personnes. C'est M. Joannon, industriel, qui présidait la séance: M. Pierre Rolland a posé la question de l'or et des dons de la Défense Nationale, montrant que le devoir patriotique cadrait avec intérêt particulier. Voici les résultats de la journée: La Pénne... Or, Fr. 3.560 Bons, Fr. 2.200 L'Estaque... 4.010 400 Saint-Henri... 17.000 5.500 Total... Or, Fr. 24.570 Bons, Fr. 8.100 mouvement de fonds: 32.670 fr. On a fait un nouveau versement de 10.000 fr. pour Saint-Joseph.

Les Mariages par procuration

Le maire les refuse alors que le ministre les autorise

Non loin du consulat d'Italie, rue Sylvestre, 54, l'Association pro Emigrati Italiani, présidée par M. D. Piccardi et dont le secrétaire, reçoit journellement un nombre important d'Italiens en quête de renseignements. Cette Association, filiale de l'Œuvre fondée à Milan grâce à l'héritage d'un millionnaire philanthrope pour le relèvement moral des ouvriers rayonnés dans toutes les régions où se sont fixés des colonies travailleuses d'Italiens. La filiale de Marseille s'occupe, comme au temps de la paix, de l'assistance dans les accidents du travail; de l'envoi des enfants chéris à la montagne; de toutes les démarches et, en outre, depuis la guerre, de toutes les recherches concernant les militaires prisonniers ou disparus; de la liquidation pour leur famille des pensions des morts au champ d'honneur; enfin, de procurer aux intéressés tous les documents nécessaires à l'administration italienne et nécessaires à l'autorisation des mariages.

Violente explosion à Saint-Denis La Poudrière du fort de la « Double Couronne » saute 45 morts -- 260 blessés

Paris, 4 Mars. Ce matin, une violente explosion s'est produite à la Courneuve. C'était un ouvrage de la Double-Couronne qui venait de sauter. Il y aurait de nombreux blessés. On ignore encore s'il y a des morts. Paris, 4 Mars. Ce matin à 9 h. 25, la courline Est du fort de la Grande-Couronne à Saint-Denis, a explosé. Cet ouvrage contenait des explosifs et des grenades. Un violent incendie s'est déclaré et des explosions partielles continuent. Il y a de nombreuses victimes, dont une vingtaine de morts. L'ouvrage qui a sauté est la partie droite, en sortant de Paris, de la Double-Couronne, à Saint-Denis. L'incendie continue, mais on ne pense pas qu'il puisse s'étendre, les parties de l'ouvrage restées intactes étant de l'autre côté d'une route. Le fort qui a fait explosion servait d'entrepôt de munitions. Il y a de nombreux civils au alentours. Le sous-secrétaire d'Etat est sur les lieux.

Le ministre de l'Intérieur sur les lieux Paris, 4 Mars. M. Malvy, ministre de l'Intérieur, prévenu de l'explosion, au cours de la réunion du Conseil des ministres, s'est immédiatement rendu sur les lieux accompagné de M. Richard, directeur de la Sûreté générale. Après sa visite, M. Malvy est revenu à l'Élysée, faire part à ses collègues du Cabinet des premières constatations officielles.

Les victimes Paris, 4 Mars. Jusqu'à présent, la Préfecture de Police signale 45 morts et 260 blessés.

Le président de la République visite les blessés Paris, 4 Mars. Le président de la République, accompagné par le ministre de l'Intérieur, est allé cet après-midi à l'hôpital de Saint-Denis, visiter les blessés.

Il faut déclarer les biens ou créances des ennemis

M. le procureur de la République nous adresse la communication suivante: La loi du 22 janvier 1914 a rendu obligatoire les déclarations de tous biens ou créances appartenant à des sujets des puissances ennemies et de tous contrats ou conventions passés avec eux. Le décret d'utilité publique qui devait servir de point de départ à l'application de cette loi ayant été publié, les intéressés doivent faire leur déclaration dans le délai de quinze jours, sous peine de poursuites correctionnelles. M. le procureur de la République a délégué pour recevoir, par procès-verbal, les déclarations, M. Berthet, commissaire aux délégations judiciaires, Palais de Justice (entrée rue Grignan). Les déclarations déjà faites par simples lettres devront être renouvelées devant M. Berthet.

La Question des Loyers après la Guerre

A la suite des diverses démarches effectuées par la Fédération des Syndicats commerciaux, industriels et agricoles des Bouches-du-Rhône, touchant la question des loyers de la guerre, M. G. Bergson, député de Marseille, a déposé l'amendement suivant, au projet de loi sur les loyers, en discussion devant la Chambre. Tous les loyers relatifs à des locaux affectés au commerce, à l'industrie ou à l'exercice d'une profession soumise ou non à la patente et qui viendront à expiration dans les deux années qui suivront le décret fixant la date de la cessation des hostilités, pourront à la demande du preneur, être prorogés d'une durée égale à celle du bail en cours et aux conditions de ce dernier, sans que leurs loyers puissent dépasser cinq années. Le locataire qui voudra user de cette faculté sera tenu de faire connaître sa volonté au bailleur par acte extrajudiciaire, dans les trois mois qui suivront le décret fixant la date de la cessation des hostilités.

Terrible Accident dans une usine à Istres

UN MORT. — UN BLESSE

Une terrible explosion de chaudière survenue dans la nuit de vendredi à samedi, à 2 heures du matin, a détruit complètement l'usine d'Osséine, annexe de l'usine de Rassuen, et communément connue dans la région sous la dénomination d'usine Chappellat. L'explosion a été si formidable que plus de la moitié des vastes corps de bâtiments de l'usine, au nombre d'une douzaine, se sont totalement écroulés; les autres ont vu leur toiture et plancher détruits et les murs ébranlés. Des morceaux de chaudière très lourds, ont été projetés à plus de 80 mètres en dehors de l'usine. On ne voit plus qu'un amas de débris de toutes natures, parmi lesquels des débris de machines, chaudières et cuves en fer, torçus et déformés. Par une circonstance heureuse, deux ouvriers seulement étaient présents dans l'usine au moment de l'explosion: le chauffeur Salina Victor, sujet espagnol, dont le corps est couvert de contusions et brûlures, mais qu'on espère néanmoins sauver, et notre compatriote Rachet Pierre, âgé de 50 ans, plus gravement atteint, qui n'a pu survivre à ses multiples blessures et qui est mort deux heures après l'accident. L'infortuné Rachet laisse une veuve et six enfants. L'usine occupait environ 45 ouvriers, hommes et femmes. Si l'explosion s'était produite quelques heures plus tard, après la reprise du travail, une véritable hécatombe se serait inévitablement produite. On se perd en conjectures sur la cause du sinistre. Une enquête déjà commencée, la fera peut-être connaître. — L. S.



PONTONNIERS DU DÉPÔT DE VOREPPE (ISÈRE) Notre photographie représente un groupe de pontonniers, parmi lesquels plusieurs Marseillais, procédant à des exercices sur l'Isère.

L'Impôt sur le Revenu Ce qu'il faut déclarer. -- Ce qu'il faut payer

Donc, vous êtes admis, désormais, à déclarer votre revenu. Il vous suffira d'aller à la Mairie, de demander une feuille spéciale, de la remplir et de l'envoyer au contrôleur des Contributions directes. Si vous êtes un homme pressé et désireux de ne pas remettre au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même, allez-y, au plus tôt. Si votre nature est indolente, sachez que vous avez deux mois de délai.

Autrement dit, le revenu libre de toutes les sommes qu'a nécessitées son acquisition ou sa conservation. Ainsi un rentier paiera l'impôt sur les rentes qu'il a touchées, déduction faite des impôts déjà existants. Un fermier paiera l'impôt sur les revenus de sa terre, exonérés du loyer, des salaires des ouvriers, etc. Un propriétaire, sur ses loyers diminués de toutes charges et taxes. Ce que veut atteindre la loi, c'est le profit véritable.

Mais si je ne veux pas déclarer mon revenu... Si vous ne voulez pas déclarer votre revenu pendant mars et avril, on vous ordonnera encore le mois de mai « pour vous mettre en règle ». Mais vous serez puni. Voici comment: les contribuables qui font la déclaration en mars et avril ne sont tenus que de fournir un chiffre global. Ceux qui font la déclaration en mai doivent fournir le détail de leur revenu, détail qui sera contrôlé.

Mais plusieurs personnes habient ensemble, et ont chacune un revenu. Que se passera-t-il? Voici: Chaque chef de famille est imposable tant en raison de ses revenus personnels que de ceux de sa femme et des autres membres de sa famille habitant avec lui. Mais certains de ces membres n'ont que de petits revenus, et se trouvent à la charge du contribuable. Ce cas est assez fréquent à Paris. Une vieille mère qui n'a pour vivre qu'une petite retraite vient de mourir avec son fils qui a acquis une situation satisfaisante. Devra-t-il déclarer le petit revenu de sa mère, ou bien la signaler comme « personne à charge »?

Qui doit payer l'impôt?

Tout célibataire, veuf ou divorcé sans enfant, dont le revenu est supérieur à cinq mille francs. Tout homme marié, dont le revenu est supérieur à sept mille francs. Mais à condition que ce célibataire ou ce marié n'aient aucune personne à leur charge. La loi considère comme personnes à la charge du contribuable: 1° Les enfants âgés de moins de vingt et un ans; 2° Les enfants infirmes, quel que soit leur âge; 3° Les descendants âgés de moins de vingt et un ans; 4° Les parents (ou ascendants) âgés de plus de soixante-dix ans; 5° Les parents (ou ascendants) infirmes, quel que soit leur âge. Pour chaque personne à charge, la loi considère que le revenu du contribuable est diminué de mille francs. A partir de cinq personnes à charge, chaque personne supplémentaire entraîne une diminution de quinze cents francs. Voici quelques exemples: Un célibataire, un veuf ou une veuve, un divorcé ou une divorcée, n'ayant ni enfant, ni ascendant, ni descendant à sa charge, jouissant d'un revenu net de 12.000 francs, sera exonéré des premiers 5.000 fr. et ne devra l'impôt que sur les 7.000 francs restant.

Le taux de l'impôt

L'impôt, on le voit, n'est dû que sur des exonérations prévues pour charges de famille. Son taux est le suivant: 0,40 % pour la fraction impossible comprise entre cinq mille et dix mille; 0,80 % pour la fraction entre dix mille et quinze mille; 1,20 % pour la fraction entre quinze mille et vingt-cinq mille; 2 % pour tout revenu impossible au-dessus de vingt-cinq mille. Sur le montant de l'impôt, ainsi calculé, intervient une nouvelle réduction en faveur du contribuable ayant des charges de famille, enfants, ascendants et descendants. Cette réduction est de: 2 % pour une personne; 10 % pour deux personnes; 20 % pour trois personnes; 30 % pour quatre personnes; 40 % pour cinq personnes; 50 % pour six personnes. La réduction ne va pas plus loin. Quelques exemples vont nous familiariser avec le mécanisme de l'impôt et son application à chaque situation: Un célibataire, un veuf, un divorcé ou une divorcée, n'ayant ni enfant, ni ascendant, ni descendant à sa charge. Revenu: 12.000 francs: Cinq premiers mille francs exonérés... Fr. 0 De 5.000 à 10.000, taux 0,40 %..... 20 De 10.000 à 12.000, taux 0,80 %..... 16 Impôt..... Fr. 36 Pas de charge de famille, pas de réduction. Le même contribuable avec le même revenu, ayant son père, sa mère et un de ses grands-pères à sa charge, soit trois personnes, établit ainsi son imposition: Huit premiers mille francs exonérés... Fr. 0 De 8.000 à 10.000, taux 0,40 %..... 8 De 10.000 à 12.000, taux 0,80 %..... 16 Impôt..... Fr. 24 Trois personnes à sa charge lui valent une réduction de 20 %, soit 4 fr. 80. Il aura donc à payer 24 fr. — 4 fr. 80 = 19 fr. 20 d'impôt.

NOS PRISONNIERS EN ALLEMAGNE



Un groupe de Marseillais prisonniers au camp d'Amberg

Nous avons reçu hier la carte postale dont on retrouvera ci-dessus la reproduction. Elle était accompagnée des mots suivants: « Par delà les frontières, de notre lointaine terre d'Alsace, recevez au nom des Marseillais du camp d'Amberg de l'Eglise, Esplanade-Plage. » Nous adressons nos remerciements à notre aimable correspondant et à nos compatriotes qui ont bien voulu nous adresser ce souvenir de leur captivité, qui permettra aux familles des prisonniers de retrouver dans cette photographie les traits aimés de leurs parents.

LA Vie Chère

Charcuteries départementales

Avec une bienveillance, à laquelle nous ne saurions trop rendre hommage, la municipalité nous a fourni divers renseignements sur le fonctionnement des établissements municipaux dont elle a fait bénéficier la population de l'ancienne capitale provençale. Pour la boucherie, la Mairie traite avec le fournisseur. En ce qui concerne les épiceries ainsi que la charcuterie, ce sont les gérants qui achètent, mais, c'est toujours la municipalité qui fixe les prix de vente en tenant compte des cours des marchandises.

Les Mariages par procuration

Le maire les refuse alors que le ministre les autorise

Non loin du consulat d'Italie, rue Sylvestre, 54, l'Association pro Emigrati Italiani, présidée par M. D. Piccardi et dont le secrétaire, reçoit journellement un nombre important d'Italiens en quête de renseignements. Cette Association, filiale de l'Œuvre fondée à Milan grâce à l'héritage d'un millionnaire philanthrope pour le relèvement moral des ouvriers rayonnés dans toutes les régions où se sont fixés des colonies travailleuses d'Italiens. La filiale de Marseille s'occupe, comme au temps de la paix, de l'assistance dans les accidents du travail; de l'envoi des enfants chéris à la montagne; de toutes les démarches et, en outre, depuis la guerre, de toutes les recherches concernant les militaires prisonniers ou disparus; de la liquidation pour leur famille des pensions des morts au champ d'honneur; enfin, de procurer aux intéressés tous les documents nécessaires à l'administration italienne et nécessaires à l'autorisation des mariages.

LA Vie Chère

Charcuteries départementales

Avec une bienveillance, à laquelle nous ne saurions trop rendre hommage, la municipalité nous a fourni divers renseignements sur le fonctionnement des établissements municipaux dont elle a fait bénéficier la population de l'ancienne capitale provençale. Pour la boucherie, la Mairie traite avec le fournisseur. En ce qui concerne les épiceries ainsi que la charcuterie, ce sont les gérants qui achètent, mais, c'est toujours la municipalité qui fixe les prix de vente en tenant compte des cours des marchandises.

Les Mariages par procuration

Le maire les refuse alors que le ministre les autorise

Non loin du consulat d'Italie, rue Sylvestre, 54, l'Association pro Emigrati Italiani, présidée par M. D. Piccardi et dont le secrétaire, reçoit journellement un nombre important d'Italiens en quête de renseignements. Cette Association, filiale de l'Œuvre fondée à Milan grâce à l'héritage d'un millionnaire philanthrope pour le relèvement moral des ouvriers rayonnés dans toutes les régions où se sont fixés des colonies travailleuses d'Italiens. La filiale de Marseille s'occupe, comme au temps de la paix, de l'assistance dans les accidents du travail; de l'envoi des enfants chéris à la montagne; de toutes les démarches et, en outre, depuis la guerre, de toutes les recherches concernant les militaires prisonniers ou disparus; de la liquidation pour leur famille des pensions des morts au champ d'honneur; enfin, de procurer aux intéressés tous les documents nécessaires à l'administration italienne et nécessaires à l'autorisation des mariages.

LA Vie Chère

Charcuteries départementales

Avec une bienveillance, à laquelle nous ne saurions trop rendre hommage, la municipalité nous a fourni divers renseignements sur le fonctionnement des établissements municipaux dont elle a fait bénéficier la population de l'ancienne capitale provençale. Pour la boucherie, la Mairie traite avec le fournisseur. En ce qui concerne les épiceries ainsi que la charcuterie, ce sont les gérants qui achètent, mais, c'est toujours la municipalité qui fixe les prix de vente en tenant compte des cours des marchandises.

Les Mariages par procuration

Le maire les refuse alors que le ministre les autorise

Non loin du consulat d'Italie, rue Sylvestre, 54, l'Association pro Emigrati Italiani, présidée par M. D. Piccardi et dont le secrétaire, reçoit journellement un nombre important d'Italiens en quête de renseignements. Cette Association, filiale de l'Œuvre fondée à Milan grâce à l'héritage d'un millionnaire philanthrope pour le relèvement moral des ouvriers rayonnés dans toutes les régions où se sont fixés des colonies travailleuses d'Italiens. La filiale de Marseille s'occupe, comme au temps de la paix, de l'assistance dans les accidents du travail; de l'envoi des enfants chéris à la montagne; de toutes les démarches et, en outre, depuis la guerre, de toutes les recherches concernant les militaires prisonniers ou disparus; de la liquidation pour leur famille des pensions des morts au champ d'honneur; enfin, de procurer aux intéressés tous les documents nécessaires à l'administration italienne et nécessaires à l'autorisation des mariages.

Tenir !
Dans ma famille nous avons été, depuis le commencement des événements tragiques actuels, constamment dans l'inquiétude et les chagrins...



Mlle Marie PETIT
Le sang depuis quelques mois, je n'avais plus d'appétit et ma bonne mine d'autrefois avait complètement disparu...

Mesdames, Mesdemoiselles, VISITEZ L'EXPOSITION GÉNÉRALE des dernières Nouveautés parisiennes AUX GRANDS COUTURIERS Netter & Dreyfus

La Solidarité nationale

Comité d'assistance aux soldats (des quartiers Bon-Secours, Saint-Gabriel, Plombières, Champin). Après un an d'existence, le Comité s'est reconstitué...

Egypte blanc emb. mars, fr. 33,25 café; caroube Afrique, à fr. 24 logés, les 100 kilos; caroube exotique, fr. 24 en vrac; orge Tunisie disponible...

Si vous voulez avoir le Produit Pur, prenez l'Aspirine "Usines du Rhone" LE TUBE DE 20 COMPRIMÉS... 1fr.50

Inouï et Merveilleux Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. PRIX UNIQUE 52fr.

ETAT-CIVIL NAISSANCES du 4 mars. — Eugène Pierre, chemin Saint-Barthélemy...

Biens. — Sans affaires, Biés du pays fr. 32,50 à 32,75 départ.

DEMAIN LUNDI 6 COMMENCERA ABRIS DE TRAVAL G. RECLAME LA TISSUS - COSTUMES - CONFECIONS - PEIGNOIRS CHEMISETTES et CHAPEAUX pour Dames et Fillettes

G HOTEL DU GLOBE Rue Colbert (face Postes) - MARSEILLE Confort Moderne - Chambres Touring-Club Electricité - Ascenseur - Tél. 17-63

MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA PROPRIÉTÉ PESSILLIANG, située derrière l'église de Mazargues...

Marché en Banque. — Argentine 4 %, 99 50 - Espagne (intérieur) 4 %, 85 30 - Caoutchouc, 101 - Cacao, 80 - Charbon, 14 75 - Chino, 336 - Coton, 80 50 - Debeurs ordin., 226 - East Rand, 99 75 - Goldfields, 36 - Hartmann, 57 - Lena, 44 - Malacca, 50 - Maltrop, 57 - Modérateur, 154 - Platine, 120 - Rio-Tinto, 170 - Spies, 56 25 - Suez, 101 - Toulon, 1060 - Union, 409 50 - West Rand, 100 - Yarrow, 100 - Zamboni, 100 - ordina., 1355 - Monaco, 2445 - échantillon, 493 - obligation, 250 - Casino de Nice, 335 - Chèque sur Londres (cours extrêmes), 98 025 et 97 075.

Tribune du Travail

On demande chez M. A. Tortora, rue Louis-Astoulet, des coupeurs, cordonniers, pour la lige militaire, et un coupeur de cuir à la main.

AVIS AUX MERES DE FAMILLE La FECULE GIDET Lacto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance...

AVIS AUX ANCIENS MILITAIRES Affaires intéressantes Boucles pour Havresacs Boucles pour équipement Toile à voile Déchets de cuir utilisables

DEPURATIF BLEU GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau, Combats les accidents de l'âge critique, ÉPUISES, surmenés, convalescents, humides, prenez avec confiance le DÉPURATIF BLEU...

Plâtre de Paris et Albâtre pour encadrements artistiques VENTE AU DÉTAIL J. NEGRE, 73, rue d'Italie. — Téléphone 46-40

ABONNÉS ET LECTEURS Qui demandez UN EMPLOI Qui cherchez DES OUVRIERS EMPLOYÉS ou REPRÉSENTANTS DES COUTURIERS LINGÈRES, MODISTES BONNES ou CUISINIÈRES

ANNONCES ÉCONOMIQUES "CLASSÉES" du MARDI et du VENDREDI AUX RUBRIQUES : Demandes d'Emplois, Offres d'Emplois, Leçons, Cours et institutions, Locations, Propriétés, Fonds de Commerce et Industries, Capitaux, Occasions, Animaux, Perdus et Trouvés, Mariages, Avis Divers, Petite Correspondance.

Entreprise de Nettoyage LA PHOCÉENNE 23-25, Rue de la Paule, 23-25 MALADIES SECRETES de la peau, des poumons Clinique : Ph' du National, Consultations. On ne paie que les remèdes.

VENTES ou ACHATS de Fonds de Commerce Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal LE PETIT PROVENÇAL

ON DEMANDE bons ajusteurs et tourneurs métallurgistes, 8 et 9 fr. par jour, logés, voyage payé, pour la région des Alpes-Maritimes.

AVIS - M. ARNAUD route de la Valentine averse sa clientèle qu'il partir du lundi 6 mars, il vendra le lait 50 centimes le litre.

MALADIES DE LA FEMME LA METRIE Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les clarifie, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

CAISSES VIDES, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0,75 pièce, Takina Grand-Chemin d'Aix, 30.

Feuilleton du Petit Provençal du 5 Mars. Les Trois Masques de l'Etrangère Grand roman d'actualité inédit PREMIERE PARTIE Dorier qui, malgré tout ce qui venait de lui être révélé, ne pouvait oublier qu'il se trouvait en présence d'une femme qu'il aimait, demanda :

Le jeune homme considérait avec une tendresse émue ces lignes laconiques tracées à la hâte, appartenant, d'une longue écriture élégante et autoritaire, à une femme. — Elle écrit... par exemple. Mais pourquoi ne pas avoir... C'est donc pour cela que je ne recevais plus rien depuis un mois... — Il seerra religieusement le carré de papier dans son portefeuille, alluma une cigarette et se mit à marcher dans l'étréole pièce. Ce billet, tout à coup, lui avait mis la fièvre dans le sang. Robert de Villedeu, un de nos plus jeunes et plus distingués officiers d'état-major, appartenait à une vieille famille française. — Son père, Adhémar-Auguste-Raoul de Villedeu, avait été général sous le Second Empire. Son aïeule et son esprit avaient été régés aux Tuileries, et il avait dansé avec la charmante princesse Mathilde. N'ayant pas voulu survivre à la fortune de son père, il s'était expatrié après le Quatre-Septembre, emmenant sa jeune femme et son fils Robert en Espagne, où il était mort presque pauvre, mais légua à son héritier, à défaut de richesesses, le nom d'un brave soldat et d'un homme d'honneur. — Encore que traditionnellement par tatavisme, Robert de Villedeu était ouvert aux idées nouvelles, et sa foi d'officier républicain était sincère. Pressé par des parents éloignés d'épouser, à son deuxième galon, une cousine qui lui destinait, disait-on, depuis son enfance, il avait repoussé amèrement, mais avec énergie, ces projets. Robert de Villedeu entendait se marier selon son cœur, et son cœur avait parlé. Un soir, dans un de ces grands bals qui, chaque hiver, inondent de lumière et de

de presque un mois, avait été leur seule réponse. Depuis huit jours, le capitaine de Villedeu ne vivait plus, négligeant son travail, fatiguant son corps et cassant ses nerfs en de longues promenades malsaines qui n'arrivaient d'ailleurs qu'imparfaitement à lui procurer un peu de calme. — Et c'est au moment où il commençait à désespérer, se demandant si quelque autre malheur n'avait pas brisé son beau rêve d'amour, au moment où il rentrait plus morne et abattu que jamais, qu'il trouvait ces quatre lignes par lesquelles la jeune femme lui annonçait son arrivée à Paris et sa visite pour l'après-midi. — On s'explique dès lors la joie et l'émotion qui s'étaient peintes sur le visage de Robert de Villedeu siôt qu'il eût jeté les yeux sur la petite feuille de papier bleu que son domestique venait de lui remettre dans l'antichambre. — L'officier maintenant se ressouvait de sesangoisses ainsi que d'un cauchemar déjà lointain. — Il allait la voir, la toucher, entendre le frémissement charmant de sa robe, le son docté de sa voix ! — Il avait envie de chanter, de danser, de crier son bonheur. — Il se sentait fort et résolu. Il aurait bien profité de l'occasion pour mettre un terme à sa douloureuse situation ; il aurait bien obtenu de celle-ci un accord avec tant de force et de sincérité l'aurait surpris et le consentement si ardemment, si passionnément désiré. — Il est certain, raisonnait-il tout en grignolant sans appétit le déjeuner que son domestique lui avait servi dans sa petite salle à manger, il est certain que si elle m'accorde sa première visite, en admettant que